

NAISSANCE DE FAIR&PRECIOUS

LA PREMIÈRE MARQUE COLLECTIVE DES BOIS AFRICAINS LÉGAUX ET ÉCOCERTIFIÉS

Ethique et remarquable, la nouvelle marque promeut une filière « bois africains » plus forte et plus responsable, tout en faisant connaître des matériaux d'exception aux consommateurs. Financée par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), Fair&Precious fera l'objet de campagnes de communication internationales durant les cinq prochaines années.

La nouvelle marque Fair&Precious permettra bientôt aux consommateurs européens d'identifier les bois africains. Par extension, cette marque pourra également inclure des bois légaux et écocertifiés d'Amérique latine et d'Asie. À l'heure où de nombreux habitants de l'Union Européenne aspirent à s'engager dans le développement durable à travers leur consommation, Fair&Precious est la première marque collective à leur garantir que ce matériau exceptionnel provient de concessions gérées de manière durable, selon les normes internationales en vigueur et des plans d'aménagement rigoureux.

Fair&Precious est une marque créée à l'initiative de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT). Elle s'appuie sur un manifeste, porteur de ses valeurs et sur la campagne « *Les bois tropicaux, bien plus que du bois* ». Cette

campagne internationale a pour but de sensibiliser les acheteurs et les consommateurs européens à l'importance d'une gestion forestière certifiée, tout en leur permettant d'appréhender le caractère remarquable des bois tropicaux écocertifiés. Ce projet de cinq ans est actuellement cofinancé par le PPECF (Programme de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts), financé par la banque de développement allemande KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau) dans le cadre de la coopération allemande avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), et par le PRCC (programme de renforcement des capacités commerciales), programme lui-même cofinancé par le Ministère des Finances et le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, et mis en oeuvre par l'Agence Française de Développement (AFD). Il pourrait se voir renouvelé.

PROTÉGER LES PERSONNES ET LA FORÊT

Un pied en Europe, un pied en Afrique, la marque Fair&Precious ambitionne de séduire un maximum d'acteurs de la filière « bois africains » pour la développer de manière durable. En effet, même si le taux annuel de déforestation du Bassin du Congo est faible, la forêt y constitue une ressource aussi précieuse que fragile.



Poumon vert, la forêt du bassin du Congo est le deuxième massif forestier tropical de la planète après l'Amazonie. Elle abrite une biodiversité remarquable, dont les éléphants, gorilles et bonobos sont les représentants les plus emblématiques.

Essentielle à la préservation de la ressource bois tropical, la marque Fair&Precious apporte aussi des garanties solides concernant le développement économique et social local, en contribuant à générer des revenus pour les populations et en leur offrant un accès à des services comme l'éducation, les soins médicaux et le logement. Elle contribue aussi à la protection de la faune et de la flore, en assurant le maintien de l'espace vital des animaux et en développant des programmes de lutte contre le braconnage.

FAIRE CONNAÎTRE DES MATÉRIAUX D'EXCEPTION

« Les consommateurs doivent savoir qu'il existe des démarches durables dans l'univers du bois africain. Pour la première fois, les acteurs qui ont de bonnes pratiques seront fédérés par la marque collective. Associée à la campagne « Les bois tropicaux, bien plus que du bois », cette marque palliera le manque de notoriété des acteurs qui proposent des modèles respectueux des hommes et de la planète, tout en faisant connaître des matériaux d'exception que sont les merveilleuses essences dont les noms Okoumé, Azobé, Sapelli, Padouk, Iroko, résonnent dans

notre imaginaire collectif », explique Robert Hunink, président de l'ATIBT.

« Les consommateurs européens méconnaissent le rôle des gestionnaires forestiers à qui ils attribuent à tort la déforestation. A travers la marque Fair&Precious, ils apprendront que les acteurs de notre écosystème ne collectent qu'un ou deux arbres à l'hectare sur une même parcelle sur laquelle ils n'interviendront plus avant trente ans. De plus, les jeunes arbres, ainsi que les arbres semenciers, sont laissés sur pied, parce qu'ils sont dédiés au renouvellement de la ressource », poursuit-il.

RENFORCER LA FILIÈRE « BOIS AFRICAIN ÉCOCERTIFIÉ »

Dans un premier temps, le programme Fair&Precious est ouvert à toutes les sociétés certifiées en gestion forestière (certifications délivrées par FSC ou PEFC et contrôlées par des organismes certificateurs). Il s'adresse aussi aux acteurs qui respectent le code forestier en vigueur dans le pays (après validation des procédures de contrôle et obtention de certifications de légalité) et s'engagent à être certifiés dans les cinq ans. Pour protéger le caractère

vertueux de la marque, l'ATIBT se réserve le droit de suspendre son droit d'usage par un gestionnaire forestier, en cas de dégradation avérée de ses pratiques sur le plan environnemental, social, économique ou réglementaire.

À l'heure où les forêts tropicales restent encore en marge de la certification forestière¹, la marque Fair&Precious s'annonce comme un grand pas vers un monde plus durable.

En savoir plus sur fair-and-precious.org

LES BOIS FAIR&PRECIOUS, DES MATÉRIAUX EXCEPTIONNELS



Les bois africains et issus des forêts tropicales des autres continents sont des matériaux aux qualités rares. Naturellement résistants aux agressions extérieures, esthétiques et écologiques, ils s'imposent comme une solution idéale pour répondre à toutes sortes d'utilisations, sans modifica-

tion ni traitement. Qu'on les choisisse pour réaliser une terrasse, une plage de piscine ou d'autres aménagements extérieurs, les bois Fair&Precious sont des matériaux de construction exceptionnels en raison de leurs performances mécaniques élevées, leur durabilité remarquable et leur usinabilité. Ils n'ont pas leur pareil pour résister aux variations de température les plus extrêmes et aux intempéries, voire à l'immersion pour certains d'entre eux.

Pas en reste du côté de l'esthétique et de la singularité, les essences Fair&Precious offrent une large palette de couleurs intenses inconnues parmi les essences européennes. Celles-ci leur font leur réputation dans des secteurs comme l'ameublement, la menuiserie, l'ébénisterie et la décoration.

1. Moïse Tsayem Demaze. *Les forêts tropicales en marge de la certification forestière. Bois et Forêts des Tropiques*, Montpellier : CIRAD, 2008, pp.83-98.

L'ATIBT

140 ACTEURS AU SERVICE D'UNE FILIÈRE « BOIS TROPICAUX » DURABLE ET RESPONSABLE



L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de la *Food and Agriculture Organization* (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme l'un des meilleurs référents technique et

scientifique de la ressource bois tropical. En 2016, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 140. Aux côtés d'opérateurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (République du Congo, République de Côte-d'Ivoire, République centrafricaine), des ONG (à l'image de WWF et la Fondation Prince Albert II), des membres individuels et des grandes entreprises.

CONTACT PRESSE
Agence Econovia – 01 43 94 73 50

Audrey Bogusz :
audrey.bogusz@econovia.fr
Déborah Zeitoun :
deborah.zeitoun@econovia.fr

CONTACT
ATIBT

Christine LE PAIRE :
christine.lepaire@atibt.org